



# COMPTE RENDU

DE LA COMMISSION CHARGÉE  
D'EXAMINER LES QUESTIONS  
DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE  
CONDITIONS DE TRAVAIL

CSSCT

DANS LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS  
ET LES COURS ADMINISTRATIVES  
D'APPEL

DU 11 OCTOBRE 2024

**FO**

PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



## **Vos représentants FORCE OUVRIERE présents à cette séance plénière étaient : Catherine Magri et Cathy Buot.**

Les points inscrits à l'ordre du jour et examinés par les membres de la commission ont été les suivants :

### **1/ Approbation des PV des séances précédentes :**

Les PV des séances plénières des 21/03/2024 et 18/06/2024 sont approuvés à l'unanimité.

### **2/ relevé des décisions du 18/06/2024 :**

Le dernier relevé des décisions destiné aux membres de cette commission n'appelle pas d'observations particulières.

### **3/ Examen des registres de santé et sécurité au travail :**

L'examen de l'ensemble des registres des TA CAA, pour la période du 01/05 au 31/08/2024 fait état de 6 observations portant sur des questions de sécurité (3 obs.), d'hygiène et santé (2 obs.) et de conditions de travail (1 obs.) ;

Outre l'examen des mentions portées sur les registres, un bilan global a été produit à la demande des organisations syndicales pour la période 2021 à 2024. Il ressort que 102 mentions ont été inscrites par les personnels dont 41% relatives à la sûreté, 19% aux conditions de travail, 16% à la sécurité, 11% aux chutes et 11% à la santé.

A noter, aucune mention de 2021 à 2024 pour 12 juridictions.

**Vos représentants FO ont indiqué que ce bilan sur 3 ans ½ montre une évolution sur la nature des inscriptions car on constate de plus en plus de difficultés liées à la sûreté, ce qui est inquiétant. De plus, si certaines juridictions ont des registres vierges de toute mention, cela ne veut pas dire qu'elles ne rencontrent aucun problème. Il convient donc de continuer à communiquer sur l'utilité des registres.**

### **4/ Bilan des accidents du travail du 01/05 au 31/08/2024 :**

Pour cette période, on dénombre 16 accidents au total qui sont tous des accidents de trajet.



### **5/ Compte rendu de la visite effectuée au TA de Toulouse (le 23/05/2024) :**

Après un rapide exposé de la visite aux membres de la CSSCT, FO engage une discussion avec le Conseil d'Etat au sujet du format des visites (soit 1 jour). En effet, nous déplorons le manque de temps notamment dans les grandes juridictions, pour parvenir à visiter tous les bureaux et locaux et surtout pour échanger avec tous les magistrats et agents de greffe présents. De même, à la fin de la journée, le temps d'échange consacré au chef de juridiction, au greffier en chef et à l'assistant de prévention est trop juste.

**FO est intervenue afin de souligner que la fréquence de ces visites pour chaque juridiction est de 6 ans environ, il ne serait donc pas anormal d'y consacrer un temps utile plus important (au moins 1 jour ½).**



## 6/ Bilan des formations santé et sécurité au travail :

Le CFJA expose les données suivantes : 57 modules de formation pour 357 stagiaires formés et 16 juridictions concernées.

**La formation la plus suivie étant la formation SST, puis l'habilitation électrique et les gestes qui sauvent.**

## 7/ Point d'information sur la territorialisation de la CNDA :

Le secrétaire général du Conseil d'Etat nous informe en séance : 5 chambres créées au 1<sup>er</sup> septembre dernier dont 2 à la CAA de Lyon, 1 à la CAA de Bordeaux, 1 à la CAA de Nancy et 1 à la CAA de Toulouse.

Les 1<sup>ères</sup> audiences se tiendront fin octobre ou début novembre.

Afin d'assurer la cohésion des équipes, des réunions mensuelles à la CNDA à Montreuil sont prévues avec les présidents permanents et chefs de chambres.

Pour Nancy, devant le manque de locaux à la CAA, il a été finalement décidé de loger la chambre dans un autre site à 10 minutes.

**FO s'interroge sur l'impact de cette territorialisation dans le fonctionnement des accueils des CAA**, en effet la tenue des audiences CNDA va certainement modifier les amplitudes des horaires d'accueil et les conditions de sécurité. De plus, FO demande si le CSA des greffes devra valider la modification des règlements intérieurs de ces 5 CAA (a minima pour les horaires d'ouverture). Le secrétaire général nous répond que cette question sera étudiée.

Bien que le Conseil d'Etat se veut rassurant, **pour FO l'impact de cette réforme est important pour les CAA** et va concerner les locaux, la sécurité, l'installation de nouveaux effectifs, les horaires d'ouverture, les conditions de travail. Il nous faut donc rester très vigilant sur ce sujet.

## 8 / Bilan 2023/2024 du télétravail :

Un bilan chiffré est exposé et on peut ainsi noter que 60% des agents de greffe télétravaillent. Les conventions de télétravail relèvent pour 51% d'entre elles de jours fixes (de 1 à 2 jours majoritairement), pour 17% de jours exclusivement flottants et pour 32% d'une combinaison jours fixes / jours flottants.

**FO indique qu'il est utile d'avoir cette vision d'ensemble et de pouvoir échanger régulièrement sur ce sujet avec l'administration. En effet, FO est amenée à intervenir localement pour défendre les intérêts des agents sur le télétravail. FO vient d'ailleurs d'alerter le SG sur une situation particulière dans un TA qui ne respecte pas la circulaire du Conseil d'Etat de juin dernier, notamment sur le défaut de motivation par écrit de refus partiel, mais également sur l'interdiction faite aux jeunes parents de télétravailler le mercredi ou encore sur la réduction du télétravail préconisé par le médecin du travail pour un agent en situation de handicap (de 2j à 1j) !**

Le Conseil d'Etat nous rassure : Cette situation inédite est en passe d'être résolue en lien avec le chef de juridiction.

**Les représentants FO sont en contact avec la DRH pour résoudre ces difficultés et mettre très vite un terme à ces dérives, d'autant que les agents sur place sont extrêmement inquiets et ont donc besoin d'être rassurés sans tarder.**





### Calendrier des travaux de la CSSCT :

- ° le **24/10** : visio CSSCT avec le TA de Mayotte
- ° le **5/12** : visite CSSCT de la CAA de Versailles
- ° **pour 2025** (dates à préciser) :  
visites CSCCT au TA d'Amiens, au TA de Grenoble, au TA de Strasbourg et à la CAA de Bordeaux.



*Le seul syndicat dynamique  
partout en France !!*

**Utiliser les registres de santé et de sécurité au travail qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.**

**N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CSSCT qui sont à votre entière disposition.**

#### **Titulaires :**

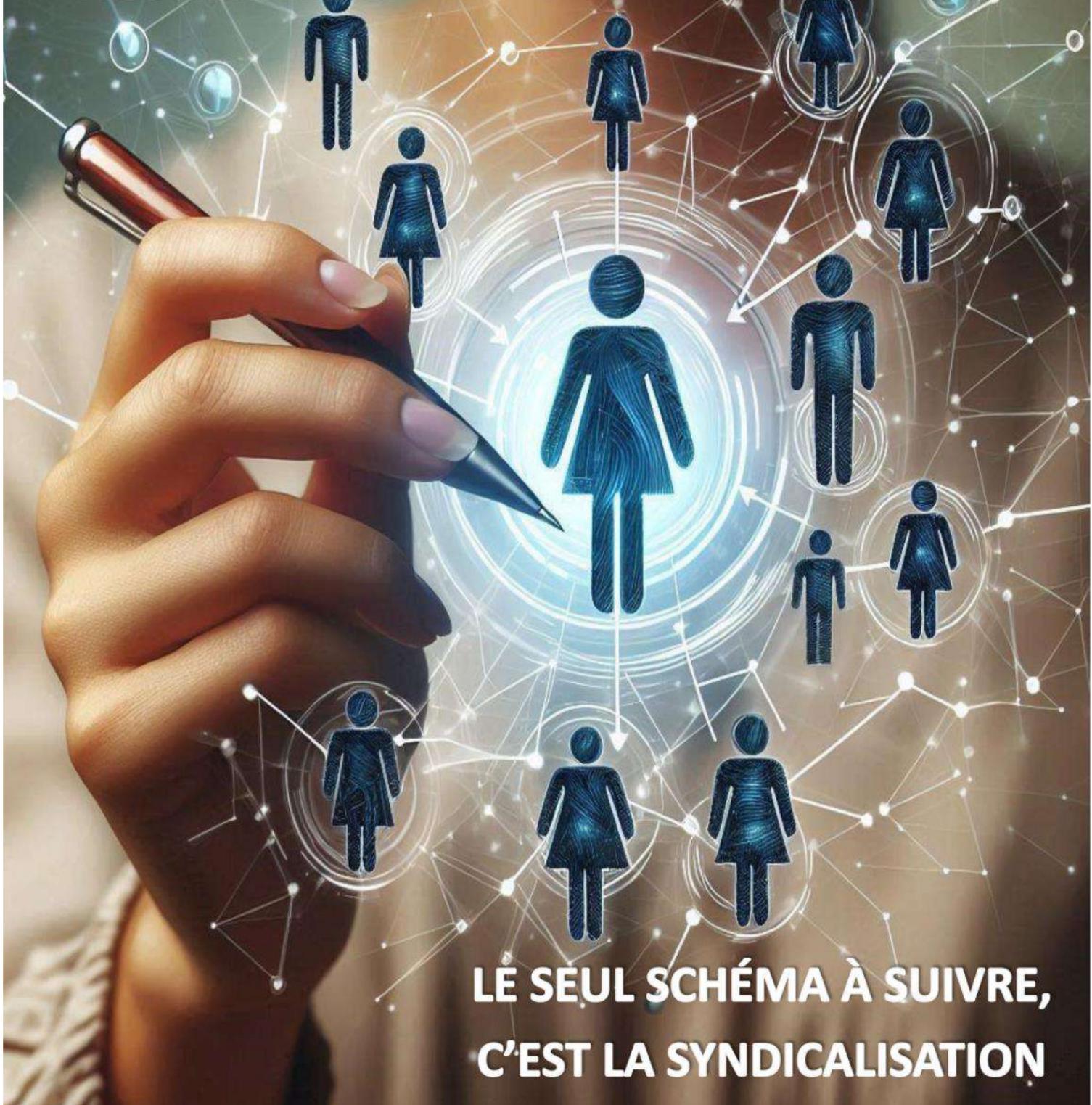
**Mme Catherine MAGRI (TA de Melun)  
Mme Cathy BUOT (CAA de Paris)**

#### **Suppléants :**

**Mme Evelyne CARTIER (TA de Besançon)  
M. Francis KINACH (CAA de Toulouse)**



**POUR ÊTRE PLUS FORTS,  
SOYONS PARTOUT ET  
PLUS NOMBREUX**



**LE SEUL SCHÉMA À SUIVRE,  
C'EST LA SYNDICALISATION**



*Rejoignez-nous*



CELLULE COMMUNICATION NATIONALE  
PELIENCOURT / BERGER / BEN ASSAYA / MAUSSANT

**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR